



## AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête sur les entreprises des industries de défense

---

*Type d'opportunité* : nouvelle

*Périodicité* : pluriannuelle (tous les trois ans)

*Demandeur* : ministère de la Défense, Observatoire économique de la défense (OED)

Au cours de sa réunion du 28 septembre 2016, la commission *Entreprises et stratégies de marché* a examiné le projet d'enquête sur les entreprises des industries de défense.

Ce projet d'enquête s'inscrit dans le cadre du nouveau projet de service du service statistique du ministère de la Défense (OED), soumis à l'Insee et à l'Autorité de la statistique publique (ASP). Actuellement, aucune enquête du système statistique public ne collecte une information précise sur le volet militaire de l'activité des entreprises en France. Les statistiques sectorielles existantes ne permettent pas de rendre compte de la réalité des industries de la défense : il n'existe pas de secteur d'activité « défense » dans la NAF. Les statistiques produites par les organismes professionnels, français ou européens, n'apportent pas les exigences en matière de qualité statistique et ne portent que sur les seuls adhérents à ces organismes.

Le ministère de la Défense a mis en place de nombreux dispositifs pour suivre l'activité de ses partenaires industriels. Il existe auprès de chaque direction du ministère un ensemble de répertoires d'entreprises, qui ne sont pas partagés et qui donnent une connaissance partielle des entreprises de la défense. L'OED, en tant que service statistique ministériel, souhaite disposer d'un système d'information unifié qui permettra de couvrir l'ensemble du champ de la défense et de répondre au besoin de fournir des informations d'ordre statistique sur ces entreprises.

La force de cette nouvelle enquête sera de collecter pour la première fois l'intégralité de l'activité de ces entreprises (y compris l'activité militaire, c'est-à-dire sous secret défense). Plus précisément, il sera possible de distinguer les efforts civils, de sécurité et militaires en matière de chiffre d'affaires et de distribuer les activités de défense par segment et domaine (types de marchés militaires, existence de brevets déposés dans l'activité militaire entre autres).

La cible de l'enquête sera les entreprises (unités légales) de la France métropolitaine, quelle soit leur taille, ou leur localisation sur le territoire. Le champ sera celui des industries de défense.

L'enquête mobilisera le répertoire SANDIE (base de données statistiques de l'OED) qui regroupe les entreprises de défense recensées chaque année sur le territoire national. En complément, elle interrogera exhaustivement les entreprises ne figurant pas dans le répertoire SANDIE mais dans les secteurs abritant potentiellement des entreprises de défense (secteurs dans lesquels la part des entreprises du répertoire SANDIE est supérieure à 10 %, soit environ 2 000 unités légales. Au total, 4 200 unités légales seront interrogées.

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La collecte aura lieu au deuxième semestre de chaque année (première année : 2017) et tous les trois ans. Elle se fera par l'envoi par voie postale d'un questionnaire auto-administré.

Un comité de pilotage interne au ministère de la Défense sera constitué pour établir le questionnaire et suivre le déroulement du projet. L'OED assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de la procédure. Les groupements professionnels y seront associés, ainsi que la direction générale de l'armement (DGA) et la mission PME.

L'enquête donnera lieu à des résultats publiés dans la revue de l'OED *Écodef Statistiques*. Des résultats agrégés par activité de la filière seront mis en ligne sur le site du ministère.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.